

## LES GRAINS DE SEMENCE.

*Aide aux colons pauvres.*

Le comité nommé pour la distribution gratuite des grains de semence aux colons pauvres a acheté de MM. Pennée et Tanguay, marchands de Québec, les grains qui devront être fournis dans les diocèses de Québec, Rimouski et Chicoutimi. Le comité a fait en outre, des arrangements avec les fournisseurs pour qu'ils vendent en même temps des grains à ceux qui désireraient en acheter.

La lettre circulaire qui suit a été en conséquence adressée à tous les prêtres et curés de ces trois diocèses :

Monsieur le curé,

Le comité, présidé par Son Eminence le Cardinal et chargé de la distribution des grains de semence aux colons pauvres, a passé avec nous un contrat par lequel nous sommes obligés de fournir ce grain aux prix suivants :

Blé	1ère qualité.....	\$1.50
Avoine blanche	" .....	0.50
Pois	" .....	1.00
Orge	" .....	0.75

Nous sommes obligés pour ces prix de délivrer le grain à la station du chemin de fer la plus voisine ou au port de mer le plus proche du lieu de destination du grain sans aucune charge pour fret ni transport.

Mais le contrat que nous avons passé pour la fourniture du grain aux pauvres exige que nous ayons aussi du même grain rendu sur les lieux pour vendre à ceux qui sont capables d'en acheter, et qui désirent le faire aux mêmes prix que celui auquel nous vendrons au comité.

Le comité a considéré qu'il était important de fournir du grain de cette excellente qualité à des prix aussi avantageux à tous ceux qui voudraient en acheter pour renouveler la qualité du grain dans la province et l'améliorer.

En conséquence, s'il y a des gens de votre paroisse qui désirent acheter de ce grain, et s'il n'y a personne chez vous qui désire en vendre ou soit en position de le faire, voulez-vous avoir la bonté de faire signer dimanche prochain après la messe à ceux qui veulent en acheter, le document ci-inclus et nous le transmettre ensuite afin que nous achetions le grain et le fassions transmettre aussitôt possible à la station ou port de mer la plus voisine de votre paroisse.

Nous avons l'honneur d'être,  
Vos bien dévoués,

FRANK PENNÉE,  
GEORGE TANGUAY.

Les faits mentionnés dans cette circulaire sont exacts.

L. P. Sirois. N. P.,

Secrétaire du Comité.

Le comité a décidé que les demandes de cette nature pourraient être transmises d'ici au 1er mai.

Nous lisons, à ce sujet, dans le *Courrier du Canada* :

" Ainsi les grains de semence doivent être distribués gratuitement à tous les cultivateurs des diocèses de Québec, Chicoutimi et Rimouski, trop pauvres pour s'en procurer autrement.

" Outre cette distribution gratuite, les fournisseurs avec qui le comité a fait son contrat, s'engagent à fournir les grains aux prix mentionnés dans la circulaire plus haut publiée, à tous ceux qui désireront en acheter.

" On constatera que les prix indiqués dans la circulaire, rectifient quelques-uns de ceux que nous avons signalés hier.

" Si l'on considère encore ces prix trop élevés, on est parfaitement libre de ne pas acheter les grains dont on a besoin, des fournisseurs du comité.

" Mais le comité désire faire remarquer que l'échelle de prix acceptée par lui, n'est pas très élevée, si l'on tient compte des frais de transport et de livraison aux différentes stations et ports de mer.

" Enfin nous tenons à informer le public que le comité présidé par Son Eminence a la direction absolue de cette distribution des grains de semence. "

## Nécrologie.

## Révérend M. Pierre Dionne

ancien curé de St-Alban, dans le comté de Portneuf

La mort depuis quelque temps fait de nombreuses victimes dans le clergé de l'archidiocèse de Québec. Ses coups toujours terribles, semblent frapper particulièrement, dans ces jours de deuil, ceux dont les hautes qualités pourraient encore rendre des services éminents. Tout récemment, Québec pleurait la perte d'un prêtre sur qui la piété et la charité se personnifiait parfaitement. Aujourd'hui, nous déplorons la mort du Rév. M. Pierre Dionne, ancien curé de St-Alban, décédé, samedi le 30 mars, à St-Jean, Ile d'Orléans. Il est impossible d'exprimer la douleur dans lequel ce triste événement a plongé les paroissiens de St-Alban. Oh ! non, car il y a de ces choses que le cœur humain ressent bien, mais qu'il ne peut communiquer par le langage.

Monsieur Dionne était né à la Rivière-Ouelle, en 1826. C'est au collège de Ste-Anne, que ce saint prêtre passa les premières années de sa jeunesse. Il s'attira par ses manières franches et agréables, l'estime de tous ses compagnons. Admis plus tard dans les rangs du clergé, on ne craignait pas de lui confier, tout jeune encore, la paroisse de St-Alban, dont il a été le premier curé. Oh ! c'est là, que son grand cœur se montre à découvert, que ses vertus et ses talents administratifs se manifestent. Il n'y a rien qu'il n'entreprenait pour cette jeune paroisse qu'il a porté à cet état florissant où elle est aujourd'hui. Enfin, après vingt-cinq ans de labeur et de travaux de tout genre, il est forcé de se retirer, pour refaire un peu sa santé délabrée, et ce fut la paroisse de St-Jean, qui eut le bonheur de le revoir, et même celui de conserver ses cendres qu'il vient de rendre à la terre.

Les paroissiens de St-Alban ont vivement manifesté